



Langues vivantes 1 et 2 du cycle terminal des séries STI2D, STL et STD2A

publié le 18/03/2011 - mis à jour le 12/12/2013

Descriptif :

Programme de l'enseignement obligatoire de langues vivantes 1 et 2 du cycle terminal des séries sciences et technologies de l'industrie et du développement durable, sciences et technologies de laboratoire et sciences et technologies du design et des arts appliqués ; Bulletin officiel spécial n°3 du 17 mars 2011.

Sommaire :

- Objectifs

● Objectifs

Le programme du cycle terminal s'inscrit dans la continuité des programmes du collège et de la classe de seconde. Il prend appui sur le CECRL ([Cadre européen commun de référence pour les langues](#) ↗ : apprendre, enseigner, évaluer, Conseil de l'Europe, Didier, 2000. élaboré par le Conseil de l'Europe et vise à développer l'autonomie de l'élève dans la pratique des langues vivantes dans les activités langagières suivantes :

○ Réception

- ▶ compréhension de l'oral
- ▶ compréhension de l'écrit

○ Production

- ▶ expression orale en continu
- ▶ expression écrite

○ Interaction orale

En fin de classe de terminale technologique, le niveau de compétence visé est pour :

- ▶ la langue vivante 1 : B2 (utilisateur indépendant - niveau avancé)¹
- ▶ la langue vivante 2 : B1 (utilisateur indépendant - niveau seuil)¹

Ce programme s'articule comme suit :

1. La pratique de deux langues vivantes dans les enseignements généraux de la série (LV1 et LV2)

Les contextes d'usage de la langue étudiée sont ceux de la voie technologique et sont dictés par l'entrée culturelle : Sciences, techniques et civilisations

Cette entrée est structurée autour de quatre notions :

- mythes et héros ;
- espaces et échanges ;
- lieux et formes de pouvoir ;
- l'idée de progrès.

2. L'enseignement technologique en langue vivante 1 pris en charge par deux enseignants

Cet enseignement repose sur le programme de sciences ou de technologie de la série concernée.
Les domaines propres à chaque série ouvrent des espaces nouveaux pour une pratique accrue de la langue dans une logique de projet qui favorise la contextualisation de la communication.
Les situations d'apprentissage nécessitent l'utilisation régulière d'un lexique fonctionnel et le développement de compétences sociolinguistiques et pragmatiques.

1. Le programme de langues vivantes de la voie technologique (LV1 et LV2)

1.1 Modalités organisationnelles [↗](#)

1.2 Thématiques [↗](#)

2. L'enseignement technologique en langue vivante 1 pris en charge par deux enseignants

2.1 Modalités organisationnelles [↗](#)

2.2 Activités [↗](#)

Bulletin officiel spécial n°3 du 17 mars 2011 [↗](#)

(1) Conformément à l'article D. 312-16 du code de l'Éducation.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.